



GUERN ACTUS

N° 061

Mai 2020

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : guern@orange.fr

ÉDITORIAL

L'exceptionnalité de la période d'urgence sanitaire vécue depuis la mi-mars, ne trouve pas d'écho dans nos mémoires. Quelques signes positifs sont actuellement perçus, et le déconfinement annoncé à compter du 11 mai est un signe encourageant pour tous, mais teinté de risques sous-jacents. L'heure n'est pas au laisser-aller et le maintien des mesures de protection, qui vous sont rappelées ci-après, doivent être plus que jamais mises en œuvre, afin d'éviter toute nouvelle vague.

Dans ce contexte, l'accueil des enfants de parents soignants a pu être organisé et j'adresse mes plus vifs remerciements aux enseignantes et agents communaux pour leur disponibilité. La continuité pédagogique a été maintenue pendant toute cette période à la grande satisfaction des parents. La municipalité a mobilisé son service de portage de repas pour remettre les devoirs aux enfants dépourvus d'équipement informatique.

Le retour vers une vie normale va être marqué par la réouverture de l'école et des services périscolaires associés (garderie, restaurant scolaire). En coordination avec les enseignantes, l'accueil des enfants sera progressif et étalé sur 3 semaines. Des adaptations pour le service du repas vont être prises afin de diminuer les risques de propagation du virus, avec séparation des petits et des plus grands dans 2 salles différentes. Par contre, afin de réduire l'entrée des personnes extérieures à la commune dans les locaux fréquentés par les enfants, les activités périscolaires (TAP) ne seront pas reprises. La demande de dérogation d'organiser les cours sur 4 jours a été faite à l'Inspection académique. La classe sera donc faite les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le transport scolaire sera adapté en conséquence.

Tous les intervenants à l'école et au contact des enfants seront dotés de protection d'ici au 11

mai. Plusieurs commandes de masques ont été passées (2200 au total) et les livraisons sont attendues pour cette échéance.

Les diverses manifestations du printemps et de l'été subissent l'interdiction des rassemblements et sont donc annulées, ou au mieux reportées pour cette année. Un rappel de ce calendrier événementiel jusqu'à fin juillet vous est proposé ci-dessous.

Le nouveau conseil municipal issu du scrutin du 15 mars, attend le feu vert des autorités pour s'installer. Le travail conjoint entre ancienne et nouvelle équipe s'est mis en place. Les dossiers lancés ont été poursuivis : Rénovation du logement à l'ancienne école, appel d'offres pour la construction du réseau de chaleur et la rénovation de la mairie, avec de grosses difficultés pour attribuer certains lots. Ce devrait être bouclé pour mi-mai mais le démarrage des travaux ne pourra sans doute intervenir qu'après l'été.

GESTES BARRIÈRES

Pour limiter la propagation du virus Covid-19, merci de respecter les gestes barrières :

- se laver régulièrement les mains avec du savon (ou à défaut utiliser une solution hydro-alcoolique).
- tousser ou éternuer dans votre coude ou dans un mouchoir à usage unique à jeter dans une poubelle.
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, et maintenir une distance sanitaire d'un mètre avec toute personne extérieure à votre domicile.
- le port du masque est recommandé lors de vos sorties en public ou pour faire vos courses.
- les rassemblements familiaux, ou les pique-niques sont interdits.

En restant chez vous le plus possible vous protégez les plus fragiles.

MAPA – RÉSIDENCE DE LA SARRE

La MAPA a mis en place une série de mesures pour aider ses résidents à supporter le confinement. Un groupe Facebook a été créé début avril pour maintenir le lien entre les résidents et leurs familles (Mapa de Guern). Le personnel y met des photos et des vidéos des différentes activités : promenade dans le jardin, jeux divers (quilles, basket), atelier chant, lecture du journal, discussions, soins de bien-être.

Afin de maintenir leur autonomie, le kiné n'intervenant plus depuis le confinement, les résidents marchent tous les jours.

Le personnel et les résidents tiennent particulièrement à remercier pour leurs gestes solidaires :

- M. Guillemot : don de visières
- Mme Ezanno (famille résidente) : prêt d'une tablette
- Mme Daniel et Melle Chefdhotel pour la confection de masques en tissus

Accueil des familles : La direction de la MAPA a mis en place une tonnelle afin d'organiser les visites des familles aux résidents. La rencontre sera possible les mardis et jeudis sur rendez-vous convenu préalablement.

RAPPELS

1- Merci de ne pas laisser vos chiens faire leurs besoins autour de l'église, devant le cabinet d'infirmiers, sur les trottoirs, ou dans le cimetière. Chaque propriétaire est responsable de son chien et doit ramasser les excréments puis les jeter dans une poubelle.

2- En tant que propriétaire d'un chien dangereux (catégorie 1 ou 2), vous êtes dans l'obligation de déclarer votre chien en mairie. Ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse lors des sorties. Ces chiens sont interdits devant l'école et devant la Ruche à la sortie de l'école.

3- Les feux de déchets sont interdits quelle que soit la saison, en pleine nature comme à domicile. Les déchets verts sont à déposer en déchetterie.

4- Respecter les vitesses de sécurité : **30 km/h** dans le bourg ; **50 km/h** Route de St Nicolas, Le Pradigo, La Croix Marguerite ; **70 km/h** à Lann Vouillen

5- Les dépôts sauvages sont interdits. Plusieurs infractions ont été relevées, notamment au niveau du conteneur à verres entre Penvern et Lann Vouillen.

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

SONT ANNULÉS ou REPORTÉS :
MAI

Samedi 16 : Rando des Mômes : Reportée

Samedi 30 : Vide-grenier du Comité des fêtes : annulé

JUIN

Samedi 27 : Kermesse de l'école des Korrigans – Reportée

JUILLET : Samedi 25 : Fête locale et feu d'artifice annulés

ORGANISATION DES PARDONS

Conformément à l'avis de Monsieur le Recteur de Guern, tous les pardons organisés traditionnellement dans les chapelles des villages, sont annulés pour 2020.

Il en est ainsi de St Salomon, St Jean, Locmeltro, Quelven et Boderel.

FOYER DES RETRAITÉS

Notre programme printemps/été a été victime des restrictions. Cela dit, nous devons remercier tous ceux qui travaillent pour assurer notre sécurité. Notre interruption de vie sociale n'est rien, comparée aux personnes qui ont abandonné beaucoup plus pour lutter contre le coronavirus. Tristement, nous avons perdu une amie fidèle et bienveillante, Madeleine Le Bouédec, décédée en mars. Elle nous manque.

Nous espérons pouvoir relancer notre programme en septembre. Nous essayerons de rajouter des événements supplémentaires pour célébrer la fin de la lutte contre le coronavirus.

DÉCLARATION DES IMPÔTS

Les impôts 2020 sur les revenus de 2019 sont à faire :

- en ligne : du lundi 20 avril au jeudi 11 juin
- en papier : vous recevrez votre déclaration par voie postale entre le 20 avril et la mi-mai. Vous devrez expédier votre déclaration pour le 12 juin, cachet de la poste faisant foi.

Si vous êtes éligible à la déclaration automatique, vous recevrez un mail du service des impôts vous invitant à vous rendre dans votre espace particulier pour y vérifier les informations pré-remplies.

ALSH GUERN/MALGUÉNAC

Vacances été :

- du 6 au 24 juillet : MALGUÉNAC
- du 27 juillet au 7 août : GUERN
- du 24 au 28 août : GUERN

Les mini-camps auront lieu cette année au Camping du Haras*****, à Monterblanc. Il n'y a que 16 places par séjour.

- du lundi 13 au vendredi 17 juillet : 7 - 9 ans
 - du lundi 20 au vendredi 24 juillet : 10 - 12 ans
 - du lundi 27 au vendredi 31 juillet : 13 - 16 ans
- Activités prévues : espace aquatique avec toboggans, activités cirque, terrain multisports et soirées camping.

Les tarifs sont modulés suivant le quotient familial de janvier 2020.

Pour vous inscrire aux mini-camps et/ou au centre de loisirs, merci de prendre contact avec les mairies de Guern ou de Malguénac.

Renseignements : Mickaël ORHANT – 06.87.10.19.63

AMÉNAGEMENT PARC ACTIVITÉS DE

BODEREL

Les entreprises attributaires des contrats ont été missionnées par Pontivy Communauté : la société EIFFAGE pour le lot terrassement voirie espaces verts ; l'entreprise SBCEA pour le lot réseau eaux pluviales et eau potable ; Morbihan Energies pour les réseaux électriques et téléphoniques.

Les travaux sont envisagés sur le mois de juin. Le coût de l'opération s'élève à 258.303,40 €. La commercialisation est ouverte (10 Euros/m²) et un lot est déjà réservé. Les renseignements peuvent être obtenus en mairie au 02 97 27 70 08 ou auprès de Pontivy Communauté au 02 97 25 01 70.

PONTIVY COMMUNAUTÉ

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :
L'enquête publique relative au PLUi et au zonage intercommunal d'assainissement, qui devait débiter le 4 mai, est reportée une nouvelle fois à une date qui sera à déterminer en fonction de l'évolution de la situation.

Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) :

L'enquête publique relative au RLPi est reportée à septembre 2020.

LES CRUSOÉS DU WEB

Suite aux mesures de confinement mises en place par le gouvernement, les actions des Crusoés du Web sont annulées. Merci de votre compréhension.

MÉDIATHÈQUE

2 ANS DU RÉSEAU GUERNAUDE

Avec les médiathèques de Malguénac et Le Sourn, nous devons vous proposer des animations pour fêter les 2 ans du réseau Guernaude. Au vu de la situation sanitaire, nous reportons les festivités et nous fêterons ensemble les 3 ans de notre partenariat !

RETRAIT DE DOCUMENTS

Avant le retour à la normale, la médiathèque vous propose un service de retrait de documents :
1- Allez sur le site www.guernaude.fr et faites votre sélection (attention, ne choisissez que des documents présents à la médiathèque de Guern)
2- Envoyez votre liste à mediatheque.guern@orange.fr (merci d'être raisonnablement gourmand)
3- Dès la réception de votre liste, je vous contacte pour vous donner une date et une heure de retrait

Les demandes seront traitées dans leur ordre d'arrivée. Les documents seront disponibles dans la salle d'exposition de la médiathèque, sur une table à vos noms et prénoms. Je ne serai pas présente dans la salle afin de respecter les distances sanitaires, mais je serai dans la médiathèque en cas de besoin.

En cas d'empêchement, merci de prévenir rapidement.

COURS COLLECTIFS INFORMATIQUE

En partenariat avec la Région Bretagne, la médiathèque vous propose des cours informatiques collectifs gratuits, pour acquérir de solides notions en informatique.

Le planning initialement prévu sera modifié. Les nouvelles dates de cours seront communiquées ultérieurement. Merci de votre compréhension.

Les cours auront lieu de 14H à 15H30 à la médiathèque. Il est toujours possible de s'inscrire au 02.97.27.74.16 (laissez un message sur le répondeur avec vos coordonnées) ou par mail à mediatheque.guern@orange.fr

Prévoir un petit cahier pour prendre des notes.

L'ART DANS LES CHAPELLES

L'organisation de la nouvelle saison vient de recevoir l'accord de la Préfecture sous réserve d'application des mesures de protection et de distanciation. Chaque site organisera les visites en canalisant les touristes pour éviter tout contact entre les personnes. Les œuvres seront exposées à compter du samedi 18 juillet jusqu'au 31 août ainsi que les trois premiers week-ends de septembre. Les guides 2020 pour la chapelle St Meldéoc de Locmeltro, retenus après appel à candidature seront Maël LE DEIST et Maëlla NEDELLEC qui auront pour mission de présenter l'œuvre des Mountain Cutters, artistes de la région de Marseille et de faire respecter les consignes sanitaires.

APPEL À PARTICIPATION CITOYENNE

Le programme de la nouvelle équipe municipale prévoit dans ses priorités la dynamisation du centre bourg. Afin d'enrichir la réflexion et de compléter l'approche des élus, l'apport d'idées et de suggestions par les habitants eux-mêmes est vivement souhaitable.

Nous souhaitons donc accueillir dans le groupe de réflexion 5 à 6 contributeurs de divers horizons.

Le groupe de réflexion sera animé par M. Nicolas CHAMPOT.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Conformément au protocole national, les cérémonies du 8 mai donneront lieu à une célébration minimale, réunissant au maximum 5 personnes.

En conséquence, une gerbe sera déposée à 11h30 au monument aux morts par Monsieur Le maire accompagné d'un porte-drapeau représentant les associations d'anciens combattants.

Aucun rassemblement à l'issue de la cérémonie.

DECONFINEMENT INFOS DE

DERNIÈRE MINUTE

Suite au plan de déconfinement présenté par le gouvernement le 28 mai, la médiathèque pourra rouvrir à compter du 12 mai.

RANDONNEURS DES AJONCS

Toutes les sorties prévues sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension

RENTRÉE DES CLASSES

La reprise de l'école est arrêtée au lundi 11 mai pour les enseignantes et le personnel communal, journée assimilée à une pré-rentree, et au 12 mai pour les enfants. Des groupes de 15 élèves maximum par classe (10 en maternelle) seront constitués. Les repas seront pris au restaurant scolaire en respectant le protocole sanitaire imposé par le Gouvernement.

Le service de garderie sera organisé suivant les mêmes critères et aux horaires habituels.

Le retour au rythme scolaire sur 4 jours a pour conséquence l'ouverture du service ALSH toute la journée du mercredi.

Pour bénéficier de tous ces services, les inscriptions sont obligatoires auprès de la mairie.

AMICALE LAÏQUE

Suite aux événements sanitaires, le bureau de l'amicale a pris la dure décision d'annuler la rando des mômes et la kermesse. Mais nous prévoyons d'organiser en septembre une kermesse (l'après midi) et un repas moules frites, animé, à la salle polyvalente, à partir de 19h.

Alors prenez date pour le **samedi 26 septembre**.

Nous comptons sur votre présence et votre participation car les enfants ont besoin de vous pour pouvoir profiter de différentes activités (sorties cinéma, classe de mer, classe de neige, etc.). Dès septembre nous vous communiquerons les dates de bouillies et autres manifestations organisées pour l'année scolaire 2020/2021.

Pour mener à bien toutes ces actions nous avons besoin de bénévoles, alors n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez nous aider.

Carole CORDEBAR au 06.78.05.23.19.

Pages Facebook : "amicale laïque guern" et "rando des mômes"

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus N°062 : Début juillet 2020

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr